



de Catherine Morin-Desailly  
Sénatrice de la Seine-Maritime

À la veille des vacances d'été, je tiens tout d'abord à tourner toutes mes pensées vers nos agriculteurs français, démunis et impuissants face à la sécheresse qui frappe notre territoire.

En tant qu'élue d'un département à forte densité agricole, je m'associe pleinement à leur détresse et, avec mes collègues sénateurs, suis quotidiennement l'avancée des mesures prises pour lutter contre ce fléau. À cette occasion, je tiens à remercier mon collègue au Conseil Régional, mais surtout Ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, qui a immédiatement pris la mesure de la situation et s'efforce de mobiliser toutes les énergies possibles pour épauler et soutenir les agriculteurs.

Si la météo occupe une part importante de l'actualité en ce début d'été, elle ne doit pas faire oublier non plus que cette période représente également, pour vous élus, la préparation de la rentrée scolaire prochaine. Il vous faut préparer l'arrivée de nos enfants, afin de leur offrir les meilleures conditions d'accueil et d'instruction possibles, ce qui constitue, je le sais bien, un investissement et des responsabilités importants.

Temps de préparation mais aussi temps de repos et de ressourcement, je vous souhaite en tout cas que l'été vous soit agréable. Qu'il vous permette de vous reposer et de faire le plein d'énergie en perspective d'une année 2011-2012 qui sera très certainement intense.

Très chaleureusement à vous.

Catherine Morin-Desailly

## Réforme des collectivités territoriales : le débat continue...



... sur la répartition des conseillers territoriaux : le 7 juin, le sénat a adopté la loi fixant le nombre des conseillers territoriaux de chaque département et région qui visait à rectifier la répartition des élus, suite à la censure du tableau initial par le Conseil constitutionnel. Ainsi, le nouveau tableau prévoit 3 493 conseillers territoriaux dont la délimitation des nouveaux cantons sera fixée par décrets en Conseil d'État.

**Catherine Morin-Desailly** s'est abstenue sur le vote de ce texte, à l'instar de sa position en seconde lecture sur la réforme des collectivités territoriales. Elle estime que si le principe de la réforme est louable, **les garanties n'ont pas été apportées, notamment pour le mode de scrutin uninominal à deux tours qui risque de faire reculer la parité.**

... sur le mode d'élection des conseillers territoriaux : ce projet de loi, qui devrait être examiné à l'automne, permettra de revenir sur l'élection au scrutin de liste pour les conseillers municipaux dont le texte prévoit d'abaisser le seuil à 500 habitants et plus

(au lieu de 3 500 actuellement). **Catherine Morin-Desailly, avec ses collègues centristes, a déjà affirmé sa volonté de revoir à la hausse ce seuil.**

... sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : profitant de l'examen de ce texte pour relayer les inquiétudes de nombreux élus sur la mise en place du SDCI, **Catherine Morin-Desailly avait déposé 3 amendements proposant des aménagements. Ils portaient sur les délais, le rôle du préfet à l'issue de la phase de concertation actuellement engagée et le seuil de 5 000 habitants posé dans la loi comme l'une des orientations qui doivent être prises en compte dans l'élaboration des schémas.**

... au Conseil Constitutionnel : le 23 juin, l'institution a censuré ce texte pour la seconde fois, estimant cette fois-ci que, selon l'article 39 de la constitution, il aurait dû être soumis d'abord au Sénat, et non aux députés. Le Gouvernement a demandé l'inscription de ce texte au cours de la session extraordinaire, il a donc été examiné et **définitivement adopté le 4 juillet.**



Pour en savoir plus :  
catherinemorindesailly.typepad.fr  
<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl10-500.htm>

# Quelle ambition pour l'école ?

Ces derniers mois, le Sénat s'est régulièrement interrogé sur l'avenir du système éducatif français en abordant tous les aspects, de la petite enfance à la formation des enseignants, en passant par l'apprentissage. Une « mission d'information sur l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations locales en matière d'éducation » a également été créée. L'ensemble des acteurs (parents, collectivités territoriales, experts, syndicat...) a été auditionné. Si les attentes et les préconisations divergent, la conclusion est unanime, il convient de réformer notre système !



Se préoccuper de la « petite enfance » : une approche qui doit être globale avec celle de l'école dans l'intérêt de l'enfant.

## Quel constat ?

Selon le dernier rapport PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), publié par l'OCDE et qui évalue le niveau des élèves âgés de 15 ans dans le monde, les jeunes français se situent dans la moyenne des pays développés en obtenant la 22e place, sur 65. Il souligne aussi l'augmentation d'élèves en situation d'échec scolaire (160 000 élèves par an sortent sans qualification) et la montée des inégalités sociales au sein de l'école. Notons qu'en 2010, le budget du ministère de l'Éducation nationale était de 60,8 milliards d'euros pour 9 952 684 élèves dans le public. Ainsi, alors que notre dépense publique en matière d'éducation est une des plus fortes, on constate que l'école française ne joue plus son rôle d'ascenseur social.

## Quelles préconisations pour la rentrée de 2011 ?

### Un taux d'encadrement suffisant

Lors de la loi de finances pour 2011, Catherine Morin-Desailly est intervenue pour défendre l'idée que si les ministères devaient consentir à des efforts

dans le cadre de la résorption du déficit budgétaire de l'État, un taux d'encadrement suffisant et adéquat concernant les enseignants, mais également les auxiliaires de vie scolaire, les médecins... était indispensable. Cette exigence a été rappelée par sa collègue Françoise Férat au nom du groupe centriste lors des questions cibles au ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, le 28 juin dernier. Les sénateurs centristes s'inquiètent surtout du fait que ces suppressions de postes affectent principalement les milieux ruraux. Alors que les collectivités locales ont largement investi dans les moyens mis à disposition des enseignants et ont veillé à ce que les conditions d'accueil soient toujours les meilleures, il est essentiel que l'on affecte le nombre d'enseignants et d'accompagnants nécessaires.

### Les rythmes scolaires en question

Force est de constater que la répartition actuelle du temps de travail de nos enfants et de nos jeunes à l'école aujourd'hui est déséquilibrée. Elle mérite une réflexion d'ensemble et une évolution. La France est le pays qui a le plus grand nombre d'heures de présence annuelle à l'école,

réparties sur le plus faible nombre de journées. Le comité de pilotage sur les rythmes scolaires, dont Catherine Morin-Desailly est membre, a conclu dans son rapport qu'il convient de repenser l'année et la répartition des vacances, celle de la semaine qui devrait repasser sur neuf demi-journées qui ne sauraient excéder 5 à 6 heures de travail, complétée par 1 à 2 heures d'accompagnement pédagogique. Pour Catherine Morin-Desailly, le temps de l'enfant, tant scolaire que périscolaire, doit être pensé globalement et non de manière morcelée ou juxtaposée, et c'est avant tout avec les collectivités territoriales qu'il convient, dans l'intérêt de l'enfant, de coordonner les actions. Au-delà de cela, c'est de manière beaucoup plus profonde qu'il faut faire évoluer notre école.

## Et après ? Des pistes à étudier...

Pour permettre à l'école républicaine de reprendre tout son sens, il faudrait d'abord réussir à donner à l'école une réelle autonomie et des responsabilités. Il faudrait à partir d'un

socle commun et d'objectifs nationaux, donner à chaque établissement la possibilité d'adapter sa pédagogie et ses programmes en fonction des enfants. On pourrait s'inspirer de l'expérimentation CLAIR qui concerne les élèves scolarisés en zone défavorisée et répond à ses défis d'intégration.

Toutes les études démontrent que pour l'éducation, presque tout se joue au début du primaire, quand on apprend à lire, à écrire et à compter. À 5 ans c'est possible, à 15 ans c'est déjà trop tard. L'apprentissage des fondamentaux se fait très tôt, d'où l'importance à accorder à l'école maternelle et une vraie réflexion à avoir aussi sur l'accueil particulier à imaginer pour les 2 ans, notamment dans les zones rurales et les zones urbanisées sensibles.

Nous ne pouvons pas nous dispenser d'une réflexion sur la formation et les conditions de travail des enseignants. Au-delà d'une formation initiale adaptée à la réalité du terrain par des stages pratiques, nos professeurs doivent pouvoir bénéficier d'une formation continue tout au long de leur carrière afin de perfectionner leurs techniques d'apprentissage.

Intervention de Catherine Morin-Desailly lors du projet de loi de finances sur la mission « Enseignement scolaire » : <http://www.senat.fr/seances/s201011/s20101130/s20101130017.html>

Intervention de Mme Férat lors des questions cibles sur la rentrée scolaire : [http://www.senat.fr/seances/s201106/s20110628/st20110628000.html#par\\_454](http://www.senat.fr/seances/s201106/s20110628/st20110628000.html#par_454)

Rapport de la mission commune d'information sur l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations locales en matière d'éducation : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2010/r10-649-1-notice.html>

Rapport du comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires : [http://media.education.gouv.fr/file/06\\_juin/67/1/Rythmes\\_scolaires\\_rapport-d-orientation\\_184671.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/06_juin/67/1/Rythmes_scolaires_rapport-d-orientation_184671.pdf)

## Grand Paris / Grande Normandie

Deux ans après une première visite, au cours de laquelle a été lancé le projet du Grand Paris, le Président de la République s'est rendu à nouveau au Havre le 21 avril dernier.

Mobilisée depuis l'annonce du Grand Paris, **Catherine Morin-Desailly** est intervenue à

plusieurs reprises au Sénat pour insister sur la nécessité qu'à côté du Grand Paris existe la Grande Normandie.

Les annonces faites par **Nicolas Sarkozy**, d'un texte législatif visant à accélérer les procédures ainsi que de la constitution d'une Commission de dévelop-

pement de la Vallée de Seine, dont la présidence est confiée à **Antoine Rufenacht**, vont dans ce sens. Suite au travail du comité Duport, le débat public sur la Ligne à Grande Vitesse Paris-Le Havre sera lancé en octobre 2011, marquant ainsi une nouvelle étape décisive du processus.

## Urbanisme commercial

Le Sénat a adopté, jeudi 31 mars, en première lecture, la proposition de loi relative à l'urbanisme commercial. Ce texte, qui vise à réglementer l'établissement d'installations commerciales, laisse au schéma de cohérence territoriale (SCOT) le soin de préciser les règles qui guideront les implantations commerciales, le plan local d'urbanisme (PLU)

ayant ensuite pour tâche de décliner au niveau de la parcelle les orientations fixées. À l'occasion de l'explication de vote, **Catherine Morin-Desailly** a souligné que le texte ainsi adopté offrait aux élus de nouveaux outils de gestion de l'urbanisme commercial, constituant une avancée par rapport au droit existant.

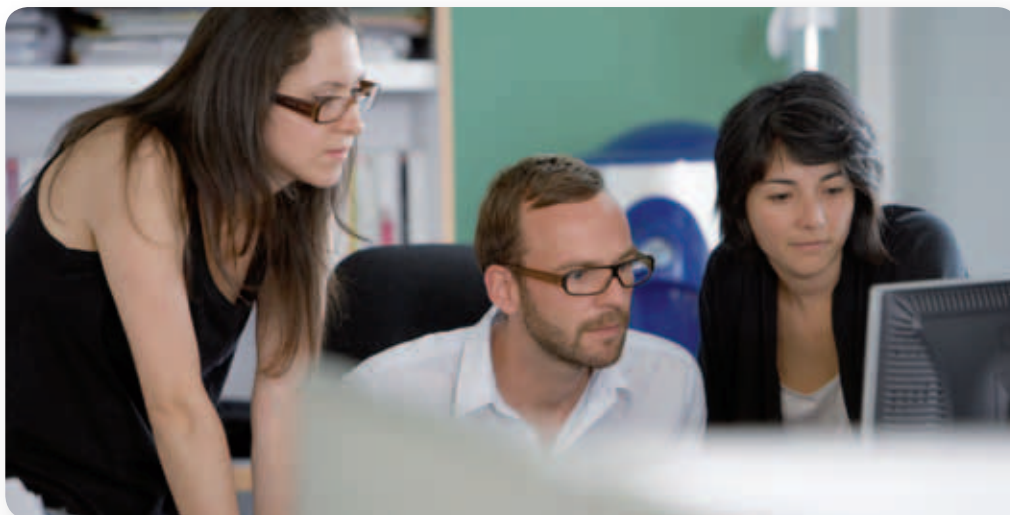


## Des bienfaits d'Internet sur l'économie française

La conjonction de l'ordinateur et de l'Internet, en favorisant la circulation des informations au niveau planétaire, est véritablement une révolution d'ordre anthropologique qui n'a rien à voir, de par son ampleur, avec les révolutions industrielles précédentes. L'impact d'Internet sur l'économie française a récemment fait l'objet d'études. Le cabinet McKinsey & Company a publié en mars dernier des résultats très intéressants qui montrent que la Toile génère une dynamique de

croissance et de développement. Ainsi la contribution directe au PIB français de la « filière internet » était de 60 milliards d'euros en 2009, et devrait être de 72 milliards d'euros en 2010. Pour **Catherine Morin-Desailly**, présidente du groupe Médias et Nouvelles Technologies, le gouvernement doit afficher en la matière une politique très volontariste, notamment à travers le grand emprunt. Les régions, et particulièrement la Haute-Normandie, ont leur

rôle à jouer. C'est ce qu'ont rappelé **Catherine Morin-Desailly** et ses collègues, lors de la séance plénière du 27 juin, déplorant que malgré la dotation budgétaire prévue pour le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) qui servira à faire le point sur la couverture numérique du territoire et à planifier les équipements nécessaires pour le déploiement du très haut débit, la région ne s'empare pas de cette compétence, la laissant au département.



### ■ Question crible sur le suivi de la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités et l'avenir de la politique universitaire française



Catherine Morin-Desailly est intervenue en séance, le 14 juin pour demander au ministre de l'enseignement supérieur un bilan sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'université et les pistes à venir envisagées. Elle a également apporté son soutien aux étudiants de médecine qui, suite à des erreurs répétées dans le sujet fourni, ont dû repasser leur épreuve de lecture critique d'article.

### ■ Élagage des abords des voies communales : nouvelles prérogatives pour les maires

Depuis le 18 mai, suite à l'adoption du dispositif inscrit par les sénateurs centristes dans la loi de simplification et d'amélioration du droit, les maires peuvent désormais mettre en demeure les propriétaires qui n'auraient pas effectué leurs travaux d'élagage. Ils peuvent également, si rien n'est fait, engager les travaux nécessaires qui seront alors à la charge des propriétaires.

### ■ Mobilisation en faveur d'une reconnaissance du vote blanc

Catherine Morin-Desailly s'est associée à la proposition de loi de son collègue Daniel Dubois, sénateur centriste de la Somme, visant à reconnaître le vote blanc. En effet, il est temps de comptabiliser le vote blanc comme une expression démocratique et non comme un bulletin nul, préconisation que les centristes défendent depuis plusieurs années déjà. Cette reconnaissance serait un signe fort pour les électeurs et un moyen de lutter contre l'abstention, particulièrement forte lors des dernières élections cantonales.

## Visite du canton de Saint-Valery-en-Caux



Le 11 février dernier, **Catherine Morin-Desailly** a effectué un déplacement dans le canton de

Saint-Valery-en-Caux. Avec le maire de Saint Valery en Caux, **Gérard Mauger**, et plusieurs élus du canton, elle a tenu à se rendre à l'hôpital du Grand Large, où elle a été accueillie par son directeur, **Martial Blanquet**, l'occasion de parler des questions de « dépendance ». Puis elle a visité la société Heranval,

entreprise familiale spécialisée dans la fabrication de portails automatisés.

Les élus ont ensuite pu échanger avec **Catherine Morin-Desailly** sur les sujets d'actualité tels que la réforme territoriale, la question des retraites, et d'autres sujets qui leur tenaient à cœur...

## Restitution de la tête maori



Le 9 mai dernier, après cinq années de procédure, la tête maori conservée au Muséum de Rouen depuis 1875 a enfin été remise à la Nouvelle-Zélande. **Catherine Morin-Desailly** se réjouit que la démarche qu'elle a initiée en 2007 ait trouvé ainsi un épilogue heureux. Invitée par le gouvernement néo-zélandais, la sénatrice s'est envolée pour la Nouvelle-

Zélande suite à la cérémonie rouennaise, afin de participer aux cérémonies de retour qui ont eu lieu le 12 mai à Wellington selon les rites maori ancestraux. Ce déplacement a été l'occasion de séances de travail avec les parlementaires néozélandais et d'une visite à la communauté française de Christchurch éprouvée par le récent séisme.

## Remise de diplômes du travail à Allouville-Bellefosse

Le vendredi 27 mai, **Catherine Morin-Desailly** assistait à la cérémonie récompensant la carrière professionnelle de plusieurs employés travaillant sur la commune d'Allouville-Bellefosse. C'est ainsi que, dans une ambiance détendue et conviviale et en compagnie du maire, **Didier Terrier**, elle a remis des diplômes aux Allouvillais méritants.



Pour une information en continu, inscrivez-vous à la newsletter [catherine.morindesailly@wanadoo.fr](mailto:catherine.morindesailly@wanadoo.fr)

### Coordonnées de Catherine Morin-Desailly

**Permanence de Seine-Maritime**  
8 bis, rue Alsace-Lorraine - 76 000 Rouen  
Tél. : 02 35 15 38 30 - Fax : 02 35 71 14 85  
[catherine.morindesailly@wanadoo.fr](mailto:catherine.morindesailly@wanadoo.fr)  
Collaboratrice : Sophie Bardou

### Au Sénat

15, rue de Vaugirard - 75 291 Paris cedex 06  
Tél. : 01 42 34 29 95 - Fax : 01 42 34 40 42  
[c.morin-desailly@senat.fr](mailto:c.morin-desailly@senat.fr)  
Collaboratrice : Fanny Morvan

## La lettre

### à noter

#### ■ Pénurie de chirurgiens-dentistes en Haute-Normandie

Le 12 juillet prochain, **Catherine Morin-Desailly** interrogera le Gouvernement sur les dispositions qu'il entend prendre pour remédier à la pénurie de chirurgiens-dentistes en Haute-Normandie, qui se classe au dernier rang des régions françaises en termes de densité en praticiens.

#### ■ Élections sénatoriales

Les élections sénatoriales se dérouleront le 25 septembre 2011. 170 sièges sont à pourvoir (150 dans les départements métropolitains, 14 dans les collectivités situées outre-mer et 6 pour les Français établis hors de France). C'est la première fois que le Sénat est renouvelé par moitié.